



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire **du 24 octobre 2021 à 10H30 à Piriac sur mer**

Présents : 14 membres actifs sont présents et 5 pouvoirs, le quorum est atteint donc l'assemblée générale peut délibérer. Il est établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation du rapport moral et du rapport d'orientation par la Présidente de l'ASPA
- 2- Présentation du bilan de l'activité de l'association en 2020 et 2021 et des projets et orientations 2022
- 3- Présentation du bilan financier de l'association 2020 et 2021
- 4- Point sur la composition du CA

Mot d'accueil et de bienvenue :

Compte tenu de la pandémie qui nous impose ce contexte si particulier, nous sommes heureux de pouvoir réunir nos membres actifs et nos salariés, même si tous n'ont pu être présents.

Notre situation est enviable puisque que beaucoup d'autres associations n'ont pas cette chance (étant en cours de liquidation ou désormais fermée).

Nous souhaitons privilégier des échanges transparents, bienveillants et constructifs et allons essayer de transmettre des informations les plus synthétiques possibles et laisser du temps à chacun de s'exprimer.

1-Présentation du rapport moral et du rapport d'orientation par Gaëlle Malécot-Tamborini, Présidente.

(Cf diaporama en fichier joint)

A la suite de questions et remarques des membres de l'assemblée, nous précisons que les fiches de poste des salariés doivent être actualisées.

Nous avons choisi de mentionner le mal-être des salariés par souci de transparence et pour aller vers des améliorations. Lorsque l'on ne parle pas d'un problème, on a tendance à l'oublier ou le reporter à plus tard. Ce n'est pas notre choix.

Pierre Muller, représentant des salariés précise que les salariés se portent mieux et qu'il y a eu aussi beaucoup de moments positifs apportant de grandes satisfactions.

2- Présentation du bilan de l'activité de l'association en 2020 et 2021 et des projets et orientations 2022 par Pierre Chénot, Directeur.

La location du bâtiment le Desman près de Gavarnie est un vrai succès et les retours des personnes qui y ont séjourné ont été très positifs.

Concernant les activités de rentrée, la situation n'est pas bonne : à cette période en année normale, 80% des groupes confirment leur réservation. Cette année, seuls 8% l'ont fait. Le personnel administratif passe beaucoup de temps à préparer des dossiers puis à les annuler. Cependant, nous pouvons nous satisfaire d'être encore ouverts car beaucoup d'associations ont disparu.

(Cf diaporama en fichier joint)

Par ailleurs, à la suite des propos de la Présidence, Pierre a souhaité apporter des précisions :

Concernant le « mal-être » des salariés, Pierre a constaté que c'est un sujet récurrent dans l'équipe, alimenté cycliquement par plusieurs déclencheurs de tensions : lorsque le volume d'activité augmente et le fait que depuis un an, peu de salariés ont exercé leur vrai métier. Chacun a dû être polyvalent (faire du ménage, de la restauration plutôt que de l'animation ou du management par exemple). Enfin, au sein de cette association, chacun avait pris l'habitude d'être informé sur tous les sujets et en permanence. Comme notre fonctionnement a changé, notre association se structurant davantage, les habitudes sont un peu bousculées.

Aurélien, animateur, précise néanmoins qu'il a apprécié faire d'autres activités que la grimpe d'arbre et qu'il a aimé rencontrer des publics variés.

Concernant la question de la formation des salariés, elle est un incontournable vers une plus grande professionnalisation. En effet, du fait de la mutation du tourisme social, l'association doit développer ses activités et proposer de nouvelles destinations. Pierre rappelle que nos salariés sont des personnes de qualité avec des compétences mais que celles-ci doivent être actualisées et monter en puissance. Il est évident que les formations seront choisies par les membres de l'équipe après concertation avec la Direction.

Plusieurs remarques des membres actifs et de l'équipe ASPA :

- il est compliqué d'identifier la frontière entre salariat et bénévolat.
- il s'agit de distinguer le projet éducatif, inhérent à la structure, et le projet pédagogique qui est décliné en actions pédagogiques par les salariés.
- l'accent est mis sur un problème général de communication. Il faudra y remédier pour améliorer le travail de tous.

La présidente rappelle que le Conseil d'Administration mandate l'équipe pour trouver collectivement des solutions et précise qu'elle bénéficie de la confiance du CA quant à leur capacité à mener des projets communs.

Remarques et propositions des membres actifs pour l'avenir :

- les bénévoles ont beaucoup de compétences et ne demandent qu'à aider et apporter leur aide. Ils ont conscience que les charges peuvent être lourdes, les salariés ne doivent pas hésiter à demander de l'aide. Pour que chacun soit efficace, il faudrait envoyer des ordres de mission, ainsi que rédiger des fiches d'instruction et des modes d'emploi pour bien utiliser les équipements. Les bénévoles pourraient régulièrement faire l'état des lieux des équipements et aider à leur réparation. Ils demandent cependant qu'il soit possible de dégrever les frais de routes des impôts.
- quid de la perception de notre association dans la commune ?
Précision de Pierre Chenot : il semblerait que grâce aux activités d'été et l'accueil des migrants, notre association commence à être un peu plus visible des Piriacais-es. Les contacts avec le maire

sont problématiques du fait de son caractère assez intransigeant sur des sujets sensibles (accueil des migrants par exemple).

Vote d'approbation du rapport d'orientation, bilan de l'activité et des projets et orientations

Contre : 0

Abstentions : 2

Pour : 17

3- Présentation du Bilan financier de l'association 2020 et 2021 par Michel Huchet, Trésorier.

Le plan de trésorerie présenté ne concerne que les quatre premiers mois de 2022. Notre activité a diminué de 80% par rapport à 2019/2020 (chiffre d'affaires de 830 000 €).

Il prévoit un chiffre d'affaires de 920 000 € pour 2022 : 622 000 € pour Piriac, 180 000 € à Mesquer et 77 000€ dans les Pyrénées.

Cependant, comme mentionné lors des points précédents, la faible visibilité du niveau de l'activité en 2022 ne permet pas de présenter un budget prévisionnel qui soit fiable.

Si la situation s'améliore comme prévu en 2022, notre situation financière est globalement satisfaisante.

Concernant la vente du terrain, le dossier avance. Les Bâtiments de France s'opposent à l'abatage d'arbres donc un compromis se dessine : il y aurait bien vente du terrain et construction d'un lotissement mais avec un lot de moins. Cette vente (410 000 €) permettrait de commencer à rembourser la Région qui nous avait octroyé une avance de trésorerie. La Région a accepté de reporter cette avance sous forme de prêt sur 10 ans. Le premier remboursement comprenant les intérêts d'un montant de 49 000 € arrive à échéance.

(Cf tableau en fichier joint)

Vote d'approbation du bilan financier de l'association

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

4- Point sur la composition du Conseil d'Administration

Deux membres du CA sont sortants : Eléonore Kurtz et Anne Queffélec.

Une personne souhaite intégrer le CA : Denis Moinet

Chacune de ces personnes expriment son souhait de continuer à œuvrer pour l'association. Denis rappelle qu'il avait quitté le CA fin 2020 pour des raisons personnelles et professionnelles.

Aucune autre candidature.

Vote pour la reconduction d'Eléonore au CA :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

Vote pour la reconduction d'Anne au CA :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

Vote pour la réintégration de Denis au CA :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

Gaëlle précise qu'elle est en réflexion sur ses actions futures au sein de l'ASPA.

L'AG se termine à 13H00.